



LA ZONE FRANC AUJOURD'HUI : DÉFIS À RELEVER ET MESURES À PRENDRE

MENACHEM KATZ *
HANS WEISFELD **

En janvier 1994, le franc CFA a été dévalué de 50 % par rapport aux monnaies étrangères. Ce document examine brièvement l'évolution économique de la Zone franc durant les 10 dernières années, identifie les défis auxquels la zone est confrontée aujourd'hui et propose une série de mesures pour y faire face.

De façon générale, la croissance du PIB par habitant dans la zone est lente et sujette à d'importants risques, tandis que la pauvreté ne recule que lentement. Le défi consiste donc à relever le taux de croissance du PIB par habitant, réduire les risques qui pèsent sur la croissance et accélérer la réduction de la pauvreté. Les mesures les plus propices à la réalisation de ces objectifs sont les suivantes : maintien de la paix, renforcement des institutions, amélioration de la gestion des dépenses publiques, renforcement de la stabilité macroéconomique, amélioration de la compétitivité et intégration des marchés des capitaux et des biens.

* Fonds monétaire international.

** Fonds monétaire international.

Ce document s'inspire d'une présentation réalisée à la Conférence du Groupe Euro 50 qui s'est déroulée à Paris, le 12 janvier 2004, sur le thème du « 10^{ème} Anniversaire de la dévaluation du franc CFA ». Les vues exprimées dans cette présentation sont celles des auteurs et non pas nécessairement celles du FMI. Nous remercions Stéphane Cossé pour ses commentaires très utiles s; et Francine Nyankiye pour les excellents services de recherche qu'elle nous a procurés.

DÉFIS À RELEVER

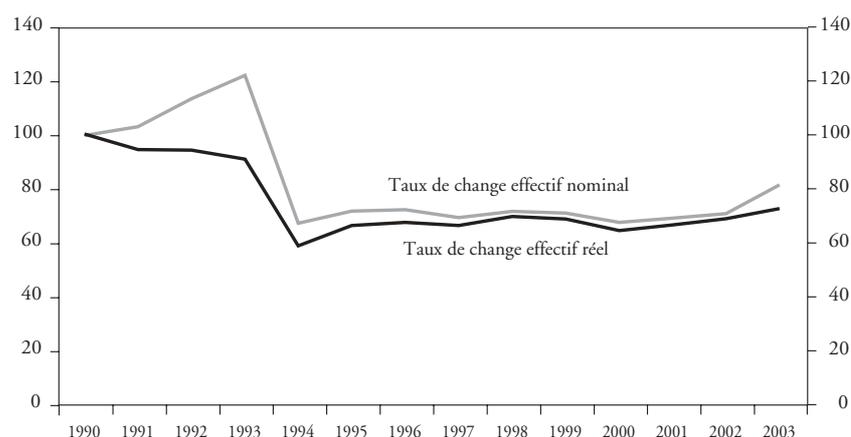
Les principaux indicateurs macroéconomiques montrent que la Zone franc se porte quelque peu mieux aujourd'hui qu'au début des années 1990, une période de crise profonde. En particulier, le taux de change réel demeure toujours au-dessous de son niveau d'avant la dévaluation dans la plupart des pays (graphique n° 1), la croissance du PIB réel et la croissance de la productivité totale des facteurs se sont accélérées (graphique n° 2, tableau n° 1), la situation des finances publiques s'est améliorée (graphique n° 3) et l'inflation est tombée à des niveaux faibles après la poussée survenue après la dévaluation (graphique n° 4)¹. On trouvera au tableau n° 2 un récapitulatif des principaux indicateurs économiques.

L'amélioration de la situation macroéconomique peut être attribuée à trois facteurs clés : la dévaluation de 1994, l'amélioration relative des politiques macroéconomiques (en général, dans le cadre d'accords conclus avec le FMI et de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, PPTE) et la hausse des recettes pétrolières due à l'accroissement de la production et à la montée des cours pétroliers.

2

Le taux de change réel est plus bas qu'au début des années 1990

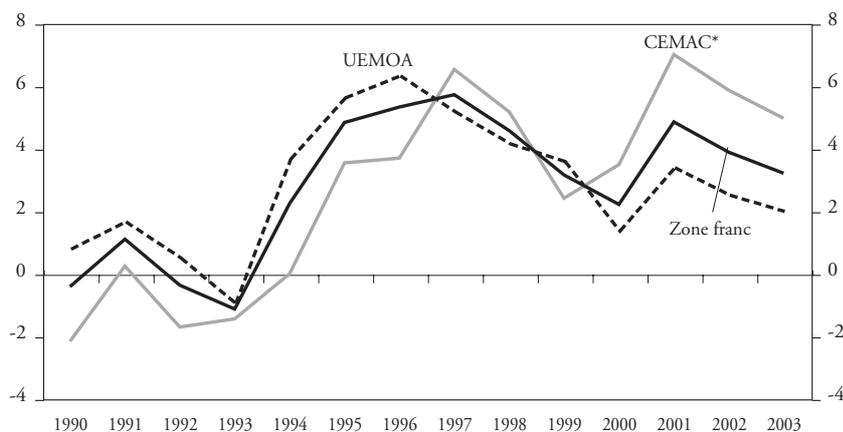
Graphique n° 1
Zone franc : taux de change effectif réel et nominal,
1990-2003
 (indice 1990 = 100)



Source : FMI, Système d'information.

*La croissance du PIB réel est plus élevée qu'au début
des années 1990*

Graphique n° 2
Zone franc : PIB réel, 1990-2003
(variations annuelles en %)



* CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale.
Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2003.

3

*La croissance de la productivité a été relativement forte
ces dernières années*

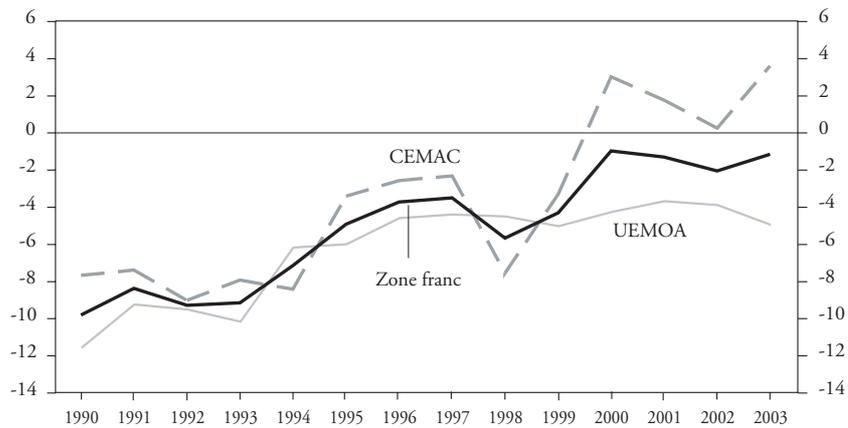
Tableau n° 1
**Afrique Subsaharienne : sources de la croissance du PIB réel,
1997-2002**

	Croissance du PIB réel	Part imputable aux facteurs suivants :		
		Capital physique	Travail	Productivité totale des facteurs
(en %)				
Afrique Subsaharienne	3,6	1,3	1,4	0,8
Zone franc	4,9	1,7	1,5	1,7
Hors Zone franc	2,9	1,2	1,4	0,3

Source : estimations préliminaires de Akitoby, Ghura et Tahari à partir de la base de données du FMI des *Perspectives de l'économie mondiale* (juin 2003) ; les taux de croissance sont calculés par approximation par différences des logarithmes de PIB.

La situation des finances publiques s'est consolidée par rapport au début des années 1990

Graphique n° 3
Zone franc : soldes budgétaires globaux (hors dons)
 (en % du PIB)

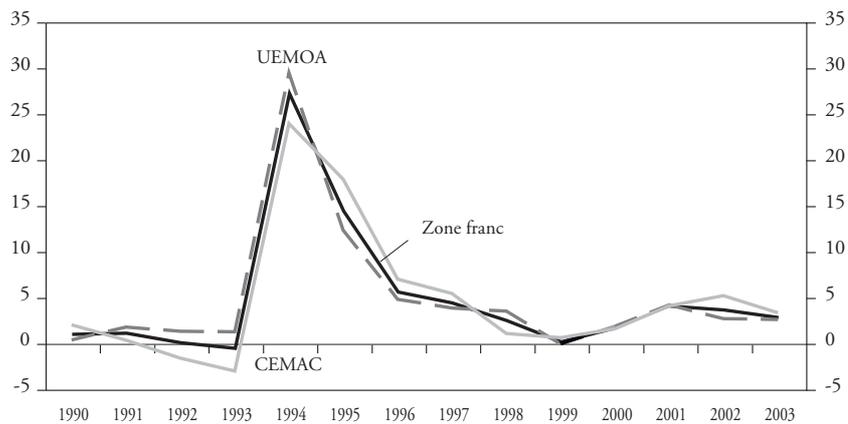


Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2003.

4

L'inflation est tombée à des niveaux faibles après la poussée de 1994

Graphique n° 4
Zone franc : prix à la consommation, 1990-2003
 (variations annuelles en %)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2003.

Comparaison d'indicateurs clés sur 10 ans

Tableau n° 2
Zone franc : principaux indicateurs économiques,
1990-1993 et 2000-2003

	1990-1993	2000-2003
	(sauf indication contraire)	
Revenus et prix		
PIB par habitant (en dollars EU aux taux de change de 1990 ; 1993, 2003)	605	646
PIB réel (variation annuelle en %)	-0,2	3,5
Prix à la consommation (variation annuelle en %)	0,4	3,1
Termes de l'échange (indice 1990 = 100)	92,2	107,8
Taux de change effectif réel (indice 1990 = 100 ; 1993, 2003) (en % du PIB, sauf indication contraire)	90,8	72,5
Comptabilité nationale		
Investissement intérieur brut	15,0	18,8
Opérations financières de l'État		
Recettes totales, dons non compris	16,5	19,0
Dépenses totales	25,7	20,4
Solde budgétaire global, dons non compris	-9,2	-1,5
Secteur extérieur		
Balance commerciale	4,9	10,0
Solde extérieur courant, dons non compris	-8,9	-5,5
Investissement direct étranger	0,1	5,7
Dette publique extérieure (1993, 2003)	78,0	61,0
Réserves officielles brutes (en M\$ EU ; 1993, 2003)	110	473

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2003.

Nonobstant ces progrès mentionnés, des faiblesses importantes persistent. Les politiques nationales et régionales n'ont connu que des progrès limités dans la prévention des conflits armés (tableau n° 3), la consolidation des institutions (tableau n° 4) et la promotion de l'initiative privée. Dans ce contexte, la performance macro-économique, bien que clairement meilleure qu'avant la dévaluation, demeure médiocre en comparaison internationale. En particulier, la croissance du PIB par habitant reste faible (graphique n° 5) et sujette à d'importants risques, tandis que la pauvreté ne recule que lentement.

*Les conflits armés ont nui à la performance économique
de plusieurs pays*

Tableau n° 3
Pays en conflit, 1990-2002^{1/}

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bénin													
Burkina Faso													
Cameroun													
RCA							X	X				X	X
Tchad	X	X	X	X	X								
Congo			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Côte d'Ivoire										X	X		X
Guinée équatoriale													
Gabon													
Guinée-Bissau									X	X			
Mali	X	X	X	X	X	X							
Niger								X					
Sénégal													
Togo		X	X										

1/ La lettre « X » indique que l'économie du pays concerné a été affectée par les effets d'un conflit armé.

Sources : base de données du Département Afrique du FMI (octobre 2003) et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* (septembre 2003).

*Les performances économiques ont également pâti de la faiblesse
des institutions*

Tableau n° 4
**Zone franc : principaux indicateurs de la qualité
des institutions^{1/}**

État de droit	Efficacité des pouvoirs publics	
Zone franc	Médiane : 0,31	Médiane : 0,26
	Écart-type : 0,21	Écart-type : 0,19
Pour mémoire : Afrique subsaharienne	Médiane : 0,43	Médiane : 0,38
	Écart-type : 0,28	Écart-type : 0,27

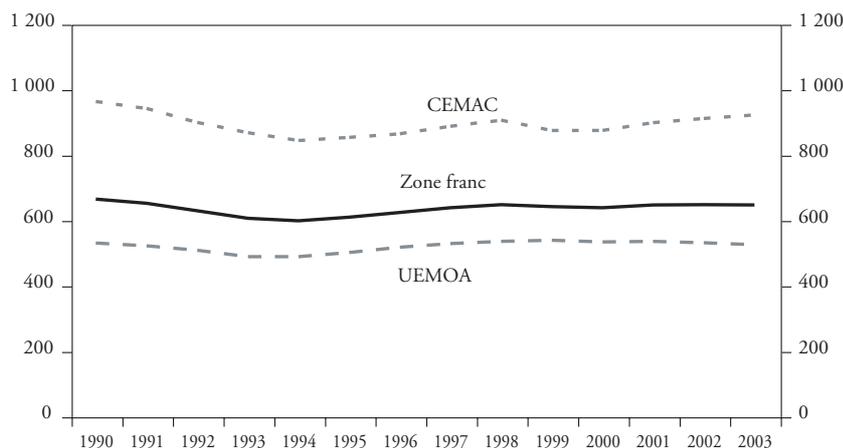
1/ Les deux indicateurs vont de zéro à un ; un chiffre plus élevé dénote un meilleur résultat.

Source : Banque mondiale



La croissance par habitant demeure faible

Graphique n° 5
Zone franc : PIB par habitant, 1990-2003
(en \$ EU de 1990)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2003.

Les éléments suivants posent des risques pour une croissance stable : dépendance des pays membres à l'égard de l'exploitation des ressources naturelles, et, malgré l'amélioration par rapport à la situation d'avant la dévaluation, fragilité persistante de la situation budgétaire des pays membres et forte appréciation du taux de change effectif réel de certains pays.

La dépendance à l'égard de l'exploitation de ressources naturelles et le degré limité de diversification qui en découle, créent des risques en soumettant les économies de la région à de fortes variations de la croissance dues, en partie, à la volatilité des cours des matières premières. En outre, ces facteurs risquent, à terme, d'entraîner une baisse de la croissance du fait de l'épuisement des ressources naturelles (comme au Gabon, par exemple). Enfin, l'exploitation des ressources naturelles a souvent des effets néfastes sur la qualité des institutions et le contrôle démocratique et, partant, sur les résultats économiques².

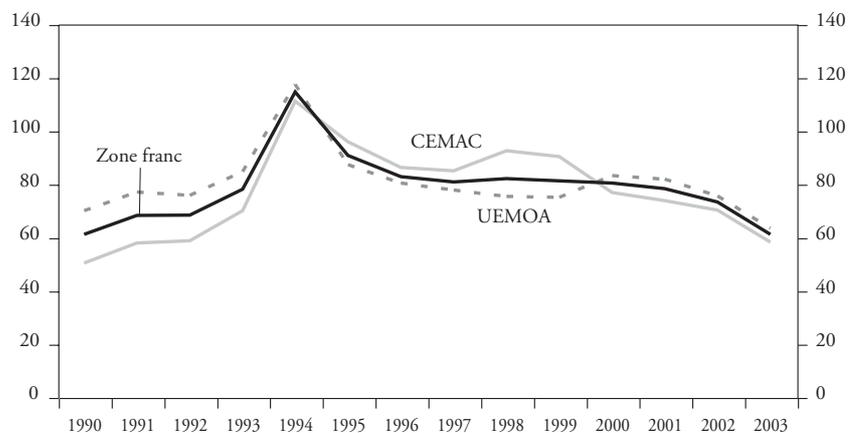
La fragilité de la situation budgétaire, illustrée par la forte répercussion des prix des ressources naturelles sur les recettes budgétaires, le faible ratio recettes/PIB et la part importante des recettes consacrée au service de la dette (voir graphique n° 6 sur les niveaux de la dette extérieure), laissent penser qu'une baisse des prix de ressources naturelles ou une augmentation des taux d'intérêt - même temporaire - pourraient



nuire gravement à la stabilité des finances publiques et au développement économique en général.

Le niveau moyen d'endettement extérieur a baissé depuis la dévaluation mais reste élevé

Graphique n° 6
Zone franc : dette extérieure publique, 1990-2003
(en % du PIB)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2003.

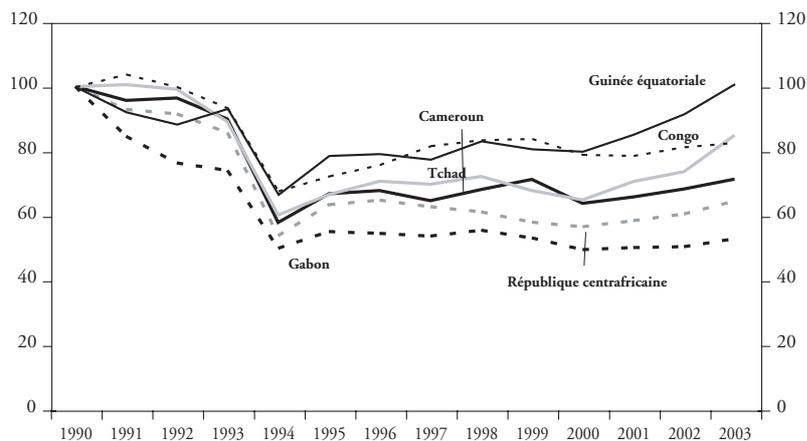
Enfin, l'appréciation du taux de change effectif réel qui a été observée dans plusieurs pays depuis 2001 (graphiques n° 7a et 7b) est le signe d'une perte de compétitivité et menace d'entraîner un ralentissement de la croissance. Le taux de change effectif réel s'est apprécié surtout dans les pays nouveaux producteurs de pétrole en raison du « syndrome hollandais », mais aussi dans d'autres pays en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain.

Sur le front de la réduction de la pauvreté, on constate que quelques progrès ont été réalisés. Le Cameroun, par exemple, a pu abaisser son niveau de pauvreté (tableau n° 5). Dans l'ensemble, cependant, la région n'a progressé que lentement dans la lutte contre la pauvreté et se trouve donc encore loin des Objectifs de développement pour le millénaire (ODM, tableau n° 6)³. La réalisation de ces objectifs nécessiterait, entre autres, des taux de croissance nettement plus élevés que ceux qui prévalent aujourd'hui⁴.



Le taux de change effectif réel s'est apprécié surtout dans les pays nouveaux producteurs de pétrole de la CEMAC...

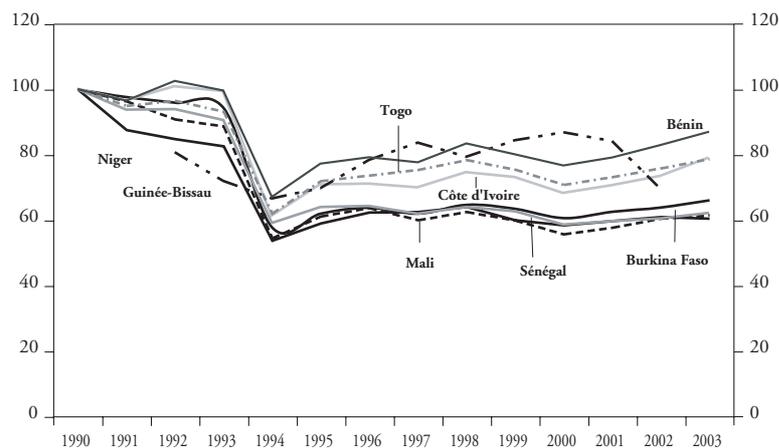
Graphique n° 7a
CEMAC : taux de change effectif réel, 1990-2003
(indice 1990 = 100)



Source : FMI, *Système d'information*.

...mais certains pays de l'UEMOA ont aussi vu leur taux de change effectif réel s'apprécier

Graphique n° 7b
WAEMU : taux de change effectif réel, 1990-2003
(indice 1990 = 100)



Source : FMI, *Système d'information*.

À l'avenir, le défi consistera à atteindre des niveaux de croissance durable plus élevés, à réduire les risques qui pèsent sur la croissance et à accélérer la réduction de la pauvreté.

Réduction de la pauvreté : quelques progrès ont été réalisés, au Cameroun par exemple

Tableau n° 5
Cameroun : indicateurs de pauvreté, 1996-2001^{1/}

	1996	2001
Incidence de la pauvreté (en % de la population)		
Urbaine	41	22
Rurale	60	50
Total	53	40
Profondeur de la pauvreté (en % du seuil de pauvreté)		
Urbaine	15	6
Rurale	22	18
Total	19	14

1/ La profondeur de la pauvreté est la différence entre le revenu moyen des ménages pauvres et le seuil de pauvreté.

Source : autorités camerounaises ; enquêtes sur les ménages 1996 et 2001.

10

Réduction de la pauvreté : dans l'ensemble, la région est encore loin des ODM

Tableau n° 6
Zone franc : principaux indicateurs de la pauvreté inscrits dans les ODM

	Population ayant moins qu'un dollar EU par jour en 2000, en % (Objectif : éliminer l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015)	Taux de scolarisation primaire net en 2000, en % (Objectif : scolarisation primaire universelle d'ici 2015)
Bénin	...	70
Burkina Faso	61	36
Cameroun	40 (2001)	75
République Centrafricaine	66 (1993)	55
Tchad	...	58
République du Congo	...	96 (1985)
Côte d'Ivoire	12 (1995)	64
Guinée Equatoriale	...	72
Gabon	...	88
Guinée-Bissau	...	54
Mali	73 (1994)	43
Niger	61 (1995)	30
Sénégal	26 (1995)	63
Togo	...	92

Source : *World Development Indicators*, Banque mondiale, 2002



MESURES À PRENDRE

Les mesures à prendre doivent viser les objectifs suivants : préserver la paix, renforcer les institutions et améliorer la gouvernance, renforcer la stabilité macroéconomique, accroître la compétitivité et promouvoir l'intégration des marchés des capitaux et des biens.

Le renforcement des institutions et l'amélioration de la gouvernance devraient passer par l'élimination des facteurs administratifs, réglementaires et judiciaires qui font obstacle à l'investissement et à une croissance équitable. Pour cela, il faut promouvoir la transparence et la responsabilisation, renforcer les capacités institutionnelles (notamment à travers les formations offertes par l'assistance technique), intensifier l'internalisation des programmes de réformes par les autorités nationales et continuer à renforcer le processus de participation.

La stabilité macroéconomique pourrait être renforcée par l'assainissement des finances publiques, notamment en mettant les dépenses publiques à l'abri de la volatilité des cours des matières premières (à travers l'application d'une règle budgétaire qui tient compte des variations des cours des matières premières), en élargissant l'assiette fiscale, en restructurant et peut-être en privatisant des entreprises publiques déficitaires, et en hiérarchisant les dépenses publiques en faveur des dépenses visant à la réduction de la pauvreté. La réduction des niveaux d'endettement intérieur et extérieur (dans le cadre des accords avec le FMI et de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, par exemple) contribuerait aussi à stabiliser la situation macroéconomique. La réduction de l'inflation dans les pays où elle reste supérieure à la moyenne (à travers l'adoption de politiques budgétaires plus restrictives) et le renforcement de la conformité aux critères de convergence établiront au niveau des deux sous-régions d'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale des effets similaires. Enfin, il serait utile d'améliorer le cadre de la politique monétaire *via* la suppression du financement des budgets publics par les Banques centrales, notamment dans la zone CEMAC.

En vue d'accroître la compétitivité et réduire le coût des activités économiques, les responsables de la politique économique devraient mener des réformes structurelles propices à l'investissement, rétablir ou construire les infrastructures essentielles dans une optique régionale et enfin consolider le cadre juridique, notamment par l'adoption d'un code d'investissement commun.

L'intégration des marchés des capitaux devrait passer par les mesures suivantes : renforcement de l'utilisation des instruments indirects de politique monétaire ; élimination progressive des avances des banques centrales aux Trésors nationaux ; amélioration des systèmes de paiement et renforcement de la viabilité des établissements bancaires. L'intégration des marchés des biens pourrait se faire par le biais des

réformes suivantes : réduction des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce international, tant entre les pays de la région qu'avec les pays tiers, notamment par la suppression des surcharges et exonérations *ad hoc*, ainsi que par l'abaissement de la tranche la plus élevée du tarif extérieur commun (en particulier dans la CEMAC). D'une manière générale, les efforts d'intégration régionale devraient être intensifiés pour pouvoir contribuer de façon notable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté dans la Zone franc. Pour leur part, les pays développés devraient réduire les barrières aux exportations des pays africains.

Les performances macroéconomiques se sont améliorées dans la Zone franc par rapport au début des années 1990, mais la croissance du PIB par habitant est toujours lente et reste sujette à des risques significatifs. En même temps, la réduction de la pauvreté ne progresse que lentement. Le défi est donc d'atteindre une croissance durable plus élevée, de réduire les risques qui l'entourent et d'accélérer la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, il convient de préserver la paix, de consolider les institutions, d'améliorer la gouvernance, de renforcer la stabilité macroéconomique, d'accroître la compétitivité et de promouvoir l'intégration des marchés des capitaux et des biens.

NOTES

1. Sauf indication contraire, les moyennes régionales ont été calculées à partir de données nationales pondérées par le PIB.
2. Voir Leite et Weidmann (1999), Sala-i-Martin et Subramanian (2003), ainsi que Katz *et al.* (2004).
3. Les Objectifs de développement pour le millénaire définissent un ambitieux programme de réduction de la pauvreté sur lequel se sont entendus les dirigeants du monde entier lors du Sommet du millénaire qui s'est tenu en septembre 2000. Chaque objectif est étayé par une ou plusieurs cibles utilisant 1990 comme année de base et, généralement, 2015 comme horizon. Pour tout renseignement supplémentaire, voir <http://www.undp.org/mdg>.
4. On estime que les pays d'Afrique Subsaharienne doivent atteindre un taux de croissance annuel du PIB réel d'environ 7 % pour réaliser les ODM. Un surcroît d'aide au développement les aiderait peut-être à atteindre ce taux de croissance, sous réserve que les pays développés soient prêts à effectuer les transferts nécessaires. Toutefois, un accroissement substantiel des flux d'aide se heurterait au problème de capacité d'absorption limitée des pays bénéficiaires. On trouvera une analyse de cette question dans Clements et Radelet (2003). Pour ce qui est de l'incidence des dépenses publiques sur la réalisation de certains ODM, voir le chapitre III de Gupta, Clements, et Inchauste (à paraître).



BIBLIOGRAPHIE

- CLEMENS M. et RADELET S. (2003), « Absorptive Capacity: How much is too much », dans : S. Radelet, *Challenging Foreign Aid*, Center for Global Development, Washington, DC.
- GUPTA S., CLEMENTS B., et INCHAUSTE G. (ed., à paraître), *Helping countries develop: the role of fiscal policy*, International Monetary Fund, Washington, DC.
- KATZ M., BARTSCH U., MALTHRA H., et CUC M. (2004), *Lifting the oil curse: Improving petroleum revenue management in Sub-Saharan Africa*, International Monetary Fund, Washington, DC.
- LEITE C. et WEIDMANN J. (1999), « Does mother nature corrupt? Natural resources, corruption, and economic growth », International Monetary Fund *working paper* 99/85, Washington, DC.
- SALA-I-MARTIN X. et SUBRAMANIAN A., (2003), « Addressing the natural resource curse : An illustration from Nigeria », International Monetary Fund *working paper* 03/139, Washington, DC.

